

ANNEXES

3.9 Dispositif de suivi et d'évaluation



SCOT AEC

Schéma de Cohérence Territoriale
Air Energie Climat

PETR du Pays Lauragais

Révision 2
Projet arrêté

15 janvier 2026

TABLE DES MATIÈRES

<i>I. Cadre du dispositif de suivi</i>	3
<i>II. Engagements et objectifs du PETR pour le suivi et l'évaluation du programme d'actions</i>	4
<i>III. Perspectives du cadre évaluatif</i>	4
<i>IV. Indicateurs de veille et de suivi du Projet du SCOT</i>	5

I. Cadre du dispositif de suivi

Le **Comité de Pilotage** correspond à la commission du PETR qui a suivi la réalisation du volet AEC du SCOT et est constituée d'élus et de représentants des communautés de communes.

Un **Comité Technique** préalable réunit les référents techniques des intercommunalités et les référents des différents partenaires institutionnels.

Ces deux comités doivent pouvoir se réunir une fois par an pour assurer la dynamique du programme d'action AEC et seront animés par le PETR.

Le suivi du volet AEC s'appuie sur un **bilan annuel** des actions qui sera établi par le PETR en lien étroit avec les référents des intercommunalités et les porteurs des actions. Un **tableau de bord du programme d'action** (à différencier du tableau des indicateurs pour l'analyse des résultats de l'application du SCOT dans sa globalité) constitue l'outil de suivi de base répertoriant l'ensemble des indicateurs répertoriés dans les fiches action.

Pour chaque **indicateur** identifié dans les actions, les informations suivantes sont précisées :

- Unité (% , nombre, MWh/an, MW...) ;
- Valeur en 2021 (ou année la plus récente au moment de l'adoption) ;
- Valeur objectif en 2030* ;
- Organisme fournissant la donnée ;
- Fréquence de mise à jour ;
- Valeur annuelle.

Pour chaque action, un niveau d'avancement sera évalué qualitativement puis traduit en taux d'avancement selon le principe ci-dessous.

Etat d'avancement de l'action	% avancement
Non engagée	0%
Lancement	20%
Déploiement	60%
Terminée	100%

Le bilan annuel du volet AEC présentera notamment :

- L'état d'avancement des actions et des sous-actions ;
- L'analyse des indicateurs de suivi ;
- Les éventuels ajustements de calendrier ;
- Les nouvelles sous-actions à mettre en œuvre, notamment en fonction des politiques publiques qui seront engagées ;
- Les actions de communication et de mobilisation territoriale réalisées.

**Les objectifs fixés à 2030 seront donc une référence centrale, d'autant plus qu'un décalage de la disponibilité des données existe*

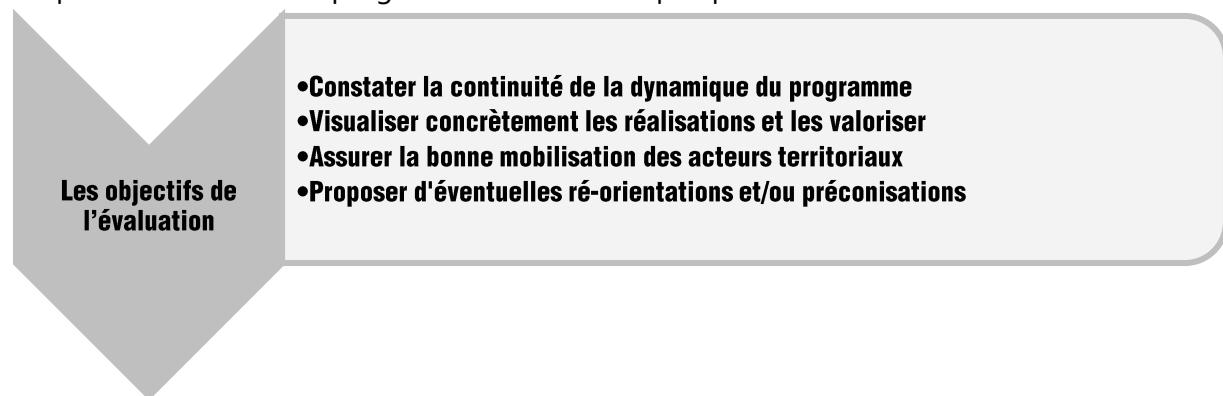
II. Engagements et objectifs du PETR pour le suivi et l'évaluation du programme d'actions

Le déploiement du processus de suivi conduira à mettre en œuvre les actes suivants :

- Mettre en place une **formation** simplifiée "Air-Energie-Climat" pour les agents et les nouveaux élus dans le cadre des nouvelles mandatures en impliquant pleinement les référents techniques au sein de chaque communauté de communes ;
- Coordonner et suivre l'ensemble des actions mises en œuvre dans le **tableau de bord du programme d'actions** en s'appuyant sur les indicateurs définis pour chaque action en prenant appui sur :
 - TerriSTORY pour les indicateurs d'impact principaux ;
 - Le reporting des porteurs d'action et des référents des CC pour les indicateurs de réalisation et de résultat.
 - Organiser et animer les **2 comités et les points bilatéraux** avec les porteurs d'action en appliquant les différents porteurs de projet et référents des intercommunalités ;
 - Participer aux rencontres du **réseau TOTEn** d'Occitanie animé par l'AREC pour favoriser la mutualisation et le travail entre collectivité ;
 - **Communiquer sur l'avancement** des actions, à la fois envers les partenaires, les élus et le grand public en lien avec la stratégie et outil de communication du PETR et des intercommunalités.

III. Perspectives du cadre évaluatif

Le cadre évaluatif du volet AEC est décrit ci-après et doit permettre d'assurer l'évaluation à mi-parcours et en fin de programme d'actions en perspective de sa révision.



Des **questions évaluatives** seront à définir, par exemple au format suivant :

- Dans quelle mesure les actions mises en œuvre dans le volet AEC du SCOT sur les énergies renouvelables ont contribué à l'atteinte des objectifs sur la couverture des besoins énergétiques par les énergies renouvelables ?
- En quoi le volet AEC a permis d'assurer la cohérence de la planification sur le territoire ?
- Dans quelle mesure le dispositif a-t-il assuré la continuité de la dynamique engagée dans l'élaboration du volet AEC ?

Pour chaque question évaluative pourront être définis des **critères évaluatifs**. À titre d'exemple, un critère évaluatif pour la première question ci-dessus pourrait être l'atteinte des objectifs de couverture des consommations énergétiques par la chaleur renouvelable.

L'évaluation sera pilotée par le PETR avec l'appui des référents des intercommunalités.

Le **bilan évaluatif** s'appuiera sur le dispositif de suivi et les bilans annuels ainsi que sur d'éventuelles enquêtes ou travaux spécifiques pour répondre, a minima, aux questions évaluatives.

Une rencontre avec l'ensemble des partenaires sera organisée pour partager assez largement sur les résultats du bilan mi-parcours et au moment du lancement de la révision.

IV. Indicateurs de veille et de suivi du Projet du SCOT

Les indicateurs de suivi du SCoT constituent l'outil de suivi de l'application du SCoT et de l'évolution du territoire.

Une démarche de suivi continu du projet sera réalisée par l'équipe du PETR.

Des actions correctives pourront être mises en place en cas de trajectoire ne permettant pas d'atteindre la cible. Ces actions pourront être de plusieurs types, notamment :

- Transmission d'un courrier de sensibilisation aux communes
- Animation de réunions suivi-bilan
- Animation des réunions thématiques de sensibilisation à l'échelle des communautés de communes
- Autres...

Les indicateurs de veille et de suivi sont présentés ci-après.

Axe	Orientation stratégique	N°	Objectif poursuivi	Intitulé de l'indicateur	Source de données	Fréquence de renseignement
PARTIE I	Modèle de développement	1	Mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec le SCOT	Taux de documents d'urbanisme ayant reçu un avis favorable sans réserve de la part du PETR ou ayant levé ces avis	PETR	Annuelle
		2	Mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec le SCOT	Nombre de procédures de mise en compatibilité engagées après l'arrêt du présent SCoT AEC	PETR	Annuelle
		3	Encouragement de l'émergence de PLUi sur le territoire	Nombre de communautés de communes ayant engagé l'élaboration ou ayant approuvé un PLUi	PETR	Annuelle
		4	Accueil de 70% de la nouvelle population dans les polarités	Part de la population nouvelle du SCoT accueillie dans les pôles."	INSEE -Population municipale	Annuelle
I	Assurer la robustesse du « socle naturel »	5	Respect de la trajectoire ZAN du SCOT	Surfaces annuelles d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers consommée et artificialisée à l'échelle du SCOT (en Ha)	Cerema	Annuelle et selon les 3 périodes de référence
		6	Respect des vignettes plafond de consommation foncière des communes et de leur trajectoire indicative (annexe 2.2.)	Taux d'atteinte du plafond de consommation foncière fixé dans le SCoT dans le cadre des projets communaux à l'échelle intercommunale	Cerema	Annuelle et selon les 3 périodes de référence
		7	Respect des plafonds fixés dans le SCOT pour les projets d'envergure des EPCI et leur trajectoire (annexe 2.3.)	Taux d'atteinte du plafond de consommation foncière fixé dans le SCoT, pour mener à bien des projets d'envergure intercommunale	EPCI	Annuelle
		8	Sobriété dans l'utilisation du foncier à usage d'habitation	Surface moyenne annuelle de foncier utilisé pour du logement (en m²)	Sitadel / INSEE	Annuelle
		9	Observation de la dynamique d'évolution des exploitations agricoles sur le périmètre du SCOT	Évolution de la surface Agricole Utile	AGRESTE	Trisannuelle
		10	Préservation les zones humides et leur fonctionnalité	Évolution de la surface (ou à défaut du nombre) de zones humides	SAGE	Trisannuelle

Axe	Orientation stratégique	N°	Objectif poursuivi	Intitulé de l'indicateur	Source de données	Fréquence de renseignement
		11	Amélioration de la planification de la gestion des eaux pluviales.	Nombre de communes couvertes par un Schéma de Gestion des Eaux Pluviales.	Communes , EPCI, PETR	Annuelle
		12	Réduction la consommation d'eau potable	Volume d'eau potable annuel prélevé par habitant	Source : BNPE.OFB/BRGM - SDES via PictoStats	Annuelle
		13	Conditionnement du développement du territoire à ses capacités d'assainissement.	Taux de conformité des stations d'épuration du territoire	Picto-Occitanie - Sources : Agences de l'Eau ; Office de l'Eau ; Traitement SDES	Annuelle
		14	Protection des boisements du territoire	Taux d'évolution trisannuel du nombre de bois dont la surface est supérieure à 25 Ha	BD TOPO	Trisannuelle
		15	Préservation des zones à enjeu écologique fort	Part des PLU élaborés ou révisés évitant les zones à enjeux écologiques forts	Suivi des documents d'urbanisme soumis à évaluation environnementale	Annuelle
		16	Prise en compte de la lutte contre la pollution lumineuse dans les documents d'urbanisme	Part des PLU intégrant une trame noire et des mesures de maîtrise de la pollution lumineuse	Suivi des documents d'urbanisme	Annuelle
I	Poursuivre la transition et s'adapter au dérèglement climatique	17	Réduction des émissions de gaz à effet de serre : 418 kteqCO2 en 2030 et 250 kteqCO2 en 2050	Émissions annuelles de gaz à effet de serre totales et par secteur (en TeqCO2)	ORCEO (via TerriSTORY)	Annuelle
		18	Réduction des consommations énergétiques : 2000 GWh en 2030 et 1746 GWh en 2050	Consommations énergétiques annuelles totales et par secteur	ORCEO (via TerriSTORY)	Annuelle
		19	Augmentation de la production d'énergies renouvelables : 644 GWh en 2030 et 1745 GWh en 2050	Production d'énergie renouvelable totale et par filière	ORCEO (via TerriSTORY)	Annuelle

Axe	Orientation stratégique	N°	Objectif poursuivi	Intitulé de l'indicateur	Source de données	Fréquence de renseignement
		20	Amélioration de la qualité de l'air	Émissions annuelles des principaux polluants atmosphériques	Demander l'inventaire des émissions de polluants atmosphériques réalisé par ATMO Occitanie NB : le fichier transmis pour le diagnostic du SCoT a aussi les informations par EPCI	Annuelle
		21	Évolution du report des pratiques modales vers les alternatives à l'autosolisme	Part de la voiture, du camion et de la fourgonnette dans les déplacements domicile-travail	INSEE RP	Annuelle
		22	Renforcement de l'effort mis en œuvre en matière de rénovation énergétique	Part des rénovations accompagnées impliquant l'enveloppe du bâtiment dans les rénovations réalisées	Partenaires accompagnateurs de rénovations	Annuelle
		23	Réduction de la production de déchets à l'échelle du territoire	Quantité annuelle de déchets ménagers et assimilés collectée collectées par la CCTDL, le SIPOM et le SMICCTOM Ouest Audois (en kg/hab./an) Quantité annuelle de recyclables secs des ordures ménagères collectée collectées par la CCTDL, le SIPOM et le SMICCTOM Ouest Audois (en kg/hab./an)	Site internet SINOE => fiches acteurs de la CCTDL, du SIPOM et du SMICCTOM Ouest Audois	Annuelle
		24	Observation de l'évolution des vagues de chaleur : alerte sur le niveau d'impact du changement climatique, afin d'ajuster la trajectoire d'adaptation le cas échéant ou changer de bouquet d'actions	Nombre de jours annuels en vague de chaleur	Climat HD - Météo France Données pour Midi-Pyrénées et pour Languedoc-Roussillon	Annuelle

Axe	Orientation stratégique	N°	Objectif poursuivi	Intitulé de l'indicateur	Source de données	Fréquence de renseignement
		25	Observation de l'évolution de l'ampleur l'impact des sécheresses sur les sols : alerte sur le niveau d'impact du changement climatique, afin d'ajuster la trajectoire d'adaptation le cas échéant ou changer de bouquet d'actions	Pourcentage annuel de la surface touchée par la sécheresse	Climat HD - Météo France Données pour Midi-Pyrénées et pour Languedoc-Roussillon	Annuelle
		26	Observation de l'évolution de l'occurrence de survenue de catastrophes naturelles sur le territoire : alerte sur le niveau d'impact du changement climatique, afin d'ajuster la trajectoire d'adaptation le cas échéant ou changer de bouquet d'actions	Nombre annuel d'arrêtés de catastrophes naturelles liées à des phénomènes climatiques déclarés sur le territoire	GASPAR	Biannuelle
II	Répondre aux besoins de la population existante et à venir	27	- Évolution de la répartition des équipements (tous types confondus) entre pôles et non-pôles - Évolution de la répartition des équipements intermédiaires et supérieurs entre pôles et non-pôles	Localisation des équipements par gamme	Insee, BPE	Annuelle
		28	Amélioration de la couverture du territoire en équipements et services en prenant en compte l'évolution de la population	Nombre d'équipements par habitant	Insee, BPE	Annuelle
		29	Renforcement de l'offre de services de santé	Nombre annuel de médecins libéraux pour 10 000 habitants	Insee, BPE	Annuelle

Axe	Orientation stratégique	N°	Objectif poursuivi	Intitulé de l'indicateur	Source de données	Fréquence de renseignement
		30	Renforcement de l'offre de services de santé	Part de la population résidant à plus de 20mn d'au moins un des services de santé de proximité	INSEE, BPE (via PICTOSTAT)	Annuelle
		31	Maintien de l'accessibilité aux équipements de proximité	- Part de la population à plus de 7 min d'un équipement de la gamme de proximité - Part de la population à plus de 15 min d'un équipement de la gamme intermédiaire	INSEE, BPE (via PICTOSTAT)	Annuelle
		32	Réduction de la part modale de la voiture individuelle dans les trajets domicile-travail	Part de la voiture dans les déplacements domicile-travail	INSEE RP (via PICTOSTAT)	Tous les 6 ans
		33	Augmentation du linéaire d'aménagements cyclables sécurisés	Nombre cumulé de Km d'aménagements cyclables présents sur le territoire	TerriSTORY	Tous les 6 ans
		34	Renforcement des solutions alternatives à l'autosolisme	Nombre de d'aires de covoiturage	transport.data.gouv.fr (via PICTOSTAT)	Tous les 6 ans
		35	Diminution de la part de la vacance structurelle (plus de 2 ans)	Part des logements vacants depuis plus de 2 ans dans le parc privé et son taux d'évolution	LOVAC (via PICTOSTAT)	Annuelle
		36	Diminution de la vacance des logements sur le territoire	Part des logements vacants sur le parc total et son taux d'évolution	INSEE RP / LOVAC	Annuelle
		37	Suffisance du nombre de logements sociaux par rapport à la demande	Niveau de pression sur les logements sociaux (demandes/attributions, hors mutations)	SNE (via PICTOSTAT)	Annuelle
		38	Vérification de la bonne adéquation de la taille des logements présents sur le territoire avec les besoins de la population	Évolution du taux de sous-occupation (accentuée et très accentuée) des logements".	RPLS, INSEE	Annuelle

Axe	Orientation stratégique	N°	Objectif poursuivi	Intitulé de l'indicateur	Source de données	Fréquence de renseignement
		39	Évitement de l'exposition des habitants au risque d'inondation	Nombre de document d'urbanisme élaboré ou révisé depuis l'entrée en vigueur du SCoT autorisant dans son règlement les constructions à usage d'habitation (et ERP avec locaux de sommeil) et les changements de destination dans les zones inondables.	PETR	Annuelle
II	Assurer la santé des habitants et leur sécurité face aux risques naturels	40	Maintien des infrastructures agro écologiques	Nombre de km de haies au sens présentes sur le territoire	BD Haies V2 (IGN)	Trisannuelle
II	Valoriser le patrimoine et le paysage	41	Préservation particulière du canal du Midi dans les documents d'urbanisme	Part des communes traversées par le canal du Midi pour lesquelles une OAP thématique canal est en vigueur	PETR	Annuelle
III	Conforter voire améliorer le niveau d'autonomie économique du territoire	42	Amélioration du ratio du nombre d'actifs par emploi	Nombre d'habitants relevant de la catégorie active par rapport au nombre d'emplois implantés sur le territoire lauragais	Insee, RP	Annuelle
		43	Respect d'un taux minimal de 50% de remplissage des ZAE avant toute nouvelle ouverture	Part de zones AU d'activités qui ont été ouvertes en ayant respecté le SCoT AEC	EPCI + Sitadel	Trisannuelle
		44	Respect de l'adéquation offre/demande du foncier d'activités	Proportion de zones consacrées aux activités économiques non aménagées plus de 6 ans après leur inscription dans le document d'urbanisme	Connaissance des zonages : Géoportal de l'urbanisme connaissance de la mise en œuvre des projets : SITADEL et/ou ortho photos de l'IGN	Tous les 6 ans

Axe	Orientation stratégique	N°	Objectif poursuivi	Intitulé de l'indicateur	Source de données	Fréquence de renseignement
III	Conforter l'autonomie commerciale (DAACL)	45	Modération de l'intensité du développement commercial / proportionné à la croissance démographique mesurée	1. Évolution du ratio m² SDV GMS / 1 000 habitants 2. % évolution m² de GMS autorisés (création / extensions) vs % évolution population (comparatif de courbes)	AEC (SDV GMS), patatoïdes DAACL et Insee (population)	Annuelle
		46	Maîtrise du développement logistique	Ratio m² d'entrepôts construits / 1 000 habitants	Sitadel (PC) et Insee (population)	Annuelle
		47	Renforcement de l'attractivité des centralités par les politiques publiques	Combinaison d'indicateurs: 1. Évolution du taux de vacance dans les périmètres des centralités urbaines du DAACL 2. Évolution du taux de diversité commerciale dans les périmètres des centralités urbaines du DAACL par sous-catégories de commerces de détail (alimentaire, équipement personnel, équipement domestique, bricolage/jardinage, culture/loisirs, beauté/santé) avec total du commerce de détail = 100% 3. Évolution du nombre de nouveaux commerces de détail implantés dans les centralités tout compris (changements d'enseignes d'une même activité, changements d'activités au sein d'un même local, nouveaux bâtiments, utilisation d'un local vacant) 4. Évolution de la proportion de la SDP créée en centralités urbaines vs. en SIP	Recensement terrain + SITADEL + patatoïdes DAACL	Trisannuelle
		48	Mesure les dynamiques par catégories de centralités et SIP (rattrapages, concentrations)	Évolution de la répartition des nouvelles surfaces de plancher par niveau hiérarchique de l'armature	Sitadel et patatoïdes DAACL	Trisannuelle
		49	Optimisation de la consommation foncière à vocation commerciale	Taux de surface de vente créée sur du foncier déjà artificialisé	AEC (autorisation administrative d'exploitation commerciale) et IGN + patatoïdes DAACL	Trisannuelle

SCOT AEC

Schéma de Cohérence Territoriale
Air Energie Climat

PETR du Pays Lauragais
3 chemin de l'Obélisque
11320 Montferrand
Tél : 04 68 60 56 54
www.payslauragais.com

